



Lettre d'info adressée indistinctement aux membres habitant dans le canton de Genève et en France voisine sans avoir savoir s'ils sont ou non électeurs ou électrices pour les prochaines élections fédérales d'octobre 2023.

INFORMATION IMPORTANTE RELATIVE AUX ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

Genève, le 1er octobre 2023

Cher-e-s membres,

Le Bureau de l'APEGE a pris l'initiative d'envoyer aux secrétariats de 9 partis genevois prenant part aux élections fédérales du 22 octobre 2023 un questionnaire (*) concernant les futurs enjeux de la prévoyance professionnelle, charge à eux de le diffuser à leurs candidat-e-s, avec prière de nous renvoyer, d'ici au 30 septembre 2023, une réponse aux quatre questions posées.

Vous lirez ci-après un condensé des réponses obtenues avec le nom des candidat-e-s qui déclarent vouloir soutenir, s'ils/elles sont élu-e-s, **nos demandes pour une revalorisation régulière des pensions ainsi que pour une participation des pensionné-e-s aux instances dirigeantes des caisses de pension** pour faire valoir leurs avis. Ce sont deux points importants qui ne figurent pas dans la loi actuelle LPP -loi sur la prévoyance professionnelle- et pour lesquels l'APEGE, avec d'autres, se bat depuis quelques années pour faire admettre ces légitimes revendications.

Compte tenu des réponses reçues, nous vous proposons de rajouter, au moment de voter avec la liste de votre choix, les noms-prénoms des candidat-e-s suivant-e-s, parmi celles et ceux qui ont pris la peine d'envoyer une réponse positive à nos questions :

Les Vert.e.s (liste No 4) : Delphine KLOPFENSTEIN BROGGINI, Nicolas WALDER, Isabelle PASQUIER-EICHENBERGER, Lynn BERTHOLET, Matthias ERHARDT et Thomas HUWILER.

Les Socialistes (liste No 8) : Christian DANDRES, Thomas WENGER, Laurence FEHLMANN RIELLE, Sami KANAAN et Florian SCHWERI.

MCG (liste No 9): Roger GOLAY

Le Centre-indépendants (liste No 13) : Djamel BOURBALA

Les Jeunes Vert'libéraux (liste No 14) : Michael TEIXEIRA QUEIROS

Les Vert'libéraux (liste No 18) : Michel ROCHE

Les Verts.e.s 40 ans d'engagements (liste No 22) : Bertrand de WECK

Les Jenues Vert.e.x.s (liste No 24) : Margot WOHNLICH

PVL Sport et Nature (liste No 25) : Yves HERREN

UDC (liste No 28) : Charles PONCET et Marie ROZES

Nous vous remercions d'avance de votre soutien.

Le Bureau de l'APEGE

Veillez trouver ci-dessous quelques considérations sur les réponses obtenues au questionnaire (*):

Première constatation: nous n'avons reçu aucune réponse de la part de 3 partis (listes No 1 le PLR, No 2 Ensemble à gauche et No 7 Union populaire, avec leurs listes apparentées). Nous en déduisons que, soit les questionnaires n'ont pas été distribués par les secrétariats concernés, soit les candidat-e-s n'ont pas jugé utile de nous répondre.

Deuxième constatation: nous avons reçu des réponses de la part de 6 partis (listes No 4 les Vert.e.s, No 6 Le Centre, No 8 les Socialistes, No 9 le MCG, No 18 les Vert'libéraux et No 28 l'UDC, avec leurs listes apparentées). Nous remercions celles et ceux qui ont pris la peine de nous répondre.

Troisième constatation: à l'exception d'un candidat qui a répondu « je ne sais pas » à toutes les questions, toutes les autres réponses reçues, sauf une, sont positives aux questions 1 & 2. Nous prenons acte avec plaisir de ce soutien et espérons que nos demandes en vue d'une modification de la LPP pour permettre une indexation, ou pour le moins une adaptation régulière des pensions, ainsi qu'une représentation des pensionné-e-s dans les instances dirigeantes des institutions de prévoyance, soient véritablement mieux soutenues à Berne, à l'avenir. A vérifier !

Quatrième constatation : toutes les réponses reçues à la question 3 confirment que la loi LPP21 -qui sera soumise au vote en mars 2024 à la suite d'un référendum- n'est pas la solution adéquate pour améliorer à l'avenir la condition des pensionné-e-s. Nous espérons que les promesses faites à travers les réponses à cette question seront suivies d'effets au cours de la prochaine législature, quand les conseillères nationales et les conseillers nationaux élu-e-s devront se prononcer sur les changements qui s'imposent en faveur d'une nouvelle loi améliorant réellement la prévoyance professionnelle.

Cinquième constatation : 10 candidat-e-s ont apporté une réponse personnalisée à la question 4, soit :

- des informations de la part de M. Christian Dandrès qui nous a remis les textes des nombreuses questions concernant la LPP qu'il a posées lors de la dernière législature ainsi que de la part de M. Roger Golay qui nous a écrit qu'ayant siégé pendant 15 ans

dans des comités de caisses de pension, il connaît les problèmes de la LPP et mettra ses connaissances en faveur des retraité-e-s.

- des avis allant dans le sens d'un renforcement du 1er pilier (AVS) au détriment du 2è pilier (LPP) pour Mme Marie Rozes qui est en faveur d'une 13è rente et d'une rente complète pour les couples mariés, pour Mme Laurence Fehlmann Rielle qui propose de transférer des pourcentages salariaux du 2è vers le 1er pilier, pour M Thomas Huwiler et Mme Margot Wohnlich qui s'expriment en faveur d'une AVS renforcée, car elle est plus égalitaire, enfin pour M Sami Kanaan qui note que les personnes à bas revenu et/ou celles qui ont enchaîné des temps partiels et des périodes d'inactivité sont défavorisées, que les coûts de gestion et les bénéfices de certaines caisses sont trop élevés et qu'il faut donc obtenir plus d'équité et de justice sociale dans le système de la LPP.

- des propositions d'amélioration de la LPP pour M. Yves Herren qui propose de démarrer plus tôt l'obligation de cotiser, pour M. Thomas Wenger qui veut limiter les gains des assurances et des banques, maintenir les prestations de retraite sans baisse du taux de conversion et assurer de meilleures rentes aux bas revenus grâce aux bonifications pour tâches d'assistance et d'éducation, enfin pour Mme Lynn Bertholet qui travaillerait à l'obligation de cotisation dès le 1er franc de salaire, à la suppression complète du taux de cotisation en fonction de l'âge, à la simplification du système, notamment avec la suppression de la notion de part obligatoire et sur-obligatoire, ainsi qu'au respect par la Confédération du mandat constitutionnel relatif au fait que l'AVS et le 2è pilier doivent garantir au moins le 60% du dernier revenu.

(*) Questionnaire envoyé aux candidat-e-s aux Chambres fédérales (élection du 22.10.2023)

Répondez par une croix **X** dans les ronds indiqués, merci.

Question 1 : Sur le principe, êtes-vous en faveur d'une modification de la LPP afin qu'une indexation des pensions -ou pour le moins une adaptation régulière des pensions- soit prévue pour combattre la perte du pouvoir d'achat, à l'instar de l'amélioration des salaires qui est négociée entre les partenaires sociaux ?

Oui

Non

Ne sait pas

Commentaire éventuel : _____

Question 2 : Sur le principe, êtes-vous en faveur d'une modification de la LPP afin qu'une représentation des pensionné-es avec voix délibérative dans les instances dirigeantes des institutions de prévoyance soit prévue pour faire entendre leur avis ?

Oui

Non

Ne sait pas

Commentaire éventuel : _____

Question 3: Estimez-vous que la LPP21, vu l'évolution intervenue depuis son approbation en 2021, est actuellement adéquate ?

Oui

Non

Ne sait pas

Commentaire éventuel : _____

Question 4 : Si vous êtes élu-e, quelles sont les principales propositions que vous pourriez être amené-e à faire ou à soutenir pour améliorer à terme la LPP ?

Propositions éventuelles au verso, merci !